

## LES UNIVERSITES HISPANIKES DE LA PERIODE MODERNE ET CONTEMPORAINE

*Professeur Mariano Peset,  
faculté de droit, Université de Valence*

*(Texte traduit de l'espagnol  
par Mme Catherine Fayant)*

### PREMIERE ETAPE: LA PERIODISATION

**Quels ont été les tournants les plus importants du développement historique pour les universités espagnoles de votre période? Ces tournants correspondent-ils aux césures marquant des périodes chronologiques claires?**

Soulignons tout d'abord que la périodisation de l'histoire des universités ne doit pas se baser sur la fondation de celles-ci, qui répond à des phénomènes ou des nécessités plus vastes. Je crois qu'on peut fixer les périodes chronologiques suivantes, du XVIe au XXe siècle:

1. Les XVIe et XVIIe siècles, marqués par deux réalités essentielles à la création de nombreuses universités et à leur fonctionnement: la réforme et l'instauration de la monarchie absolue. Le première de ces réalités donna substance au savoir universitaire, particulièrement dans les facultés de théologie et de droit canon, au travers de l'affrontement idéologique que connaît l'Europe des années 1500. 1559 annonce la fin d'une phase d'ouverture caractérisée par une forte influence érasmiste et des courants rénovateurs, et la disparition des possibilités d'études à l'étranger, à l'exception de Bologne. La tradition scolastique, de plus en plus décadente, se prolonge jusqu'au XVIIIe et empêchera l'introduction de jeunes idées (la nouvelle physique ou le droit naturel) jusqu'au siècle suivant. Défense de l'orthodoxie et de la tradition contre-réformiste, tels sont les traits saillants de cette période.

La seconde réalité est la constitution de la monarchie absolue au cours des années d'expansion en Amérique et de guerres en Europe. L'organisation du royaume, outre l'armée, requiert le concours de nombreux juristes, tandis que la puissante Eglise absorbe canonistes et théologiens.

Le nombre des "écoliers" augmente notablement - L. Stone ira jusqu'à parler de "révolution éducative", confirmée par R.L. Kagan à propos de la Castille -, les universités se multiplient, passant de six à la fin du Moyen Age à près de trente, sans compter celles d'Amérique. De vastes possibilités d'études s'offrent aux étudiants qui affluent, tant clercs que laïcs, aspirant à un grade universitaire.

2. Le XVIII<sup>e</sup> siècle, qui déploie très vite des efforts manifestes pour dépasser une tradition désuète. Le changement de dynastie après la guerre de succession facilite l'intervention du roi dans les universités pontificales. Avec un succès relatif tout d'abord car Philippe V (1700-1746), même s'il entend réformer les universités, n'obtient guère d'autres résultats que la fondation de Cervera en 1717, où il regroupe toutes les universités catalanes. Son désaccord avec le Saint-Siège lui occasionne des difficultés et son intention de réformer les "collèges majeurs" (*colegios mayores*) tourne court, de même que l'introduction du droit royal ou national dans les facultés de droit - obtenue par son aïeul Louis XIV dans les institutions françaises. Les réformes vont s'imposer au cours des règnes suivants, Ferdinand VI (1746-1759) puis Charles III (1759-1788), à travers des institutions parallèles - les collèges de chirurgie - ou par la variation des plans d'études. Ces lignes d'intervention et de réforme vont se poursuivre dans les dernières années du XVIII<sup>e</sup> et au début du XIX<sup>e</sup>, après l'éclatement de la révolution française, avec un élément nouveau toutefois: l'idéologie et les aspirations libérales qui tentent plusieurs percées entre 1808 et 1814, puis entre 1820 et 1823 et enfin après 1833, date de la mort de Ferdinand VII (1808-1833).
3. Les XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles ou l'avènement de l'université libérale. En 1836 entrent en vigueur les réformes des libéraux, qui veulent refaçoner le vieux modèle des universités pontificales et contrôler l'institution académique, c'est-à-dire rénover les études et, en même temps, relier l'enseignement aux instances politiques. Ils vont centraliser en leur pouvoir les différents établissements universitaires - puis leur financement en 1842 - pour en uniformiser le fonctionnement (accès au professorat, enseignement et examens...). Ainsi dès 1845, Pidal procède à une restructuration et, en 1857, Moyano, un autre ministre, édicte la loi qui, avec quelques retouches, sera appliquée pratiquement jusqu'à nos jours - du moins pour ce qui touche aux caractéristiques de l'université: forte dépendance à l'égard du pouvoir politique tant dans le financement que dans les programmes, constantes interventions ministérielles... Etant donné la fréquente variation des normes et des conditions universitaires au cours de cette période, il est préférable de la subdiviser en trois étapes:

3.1 L'instauration des réformes libérales dans les universités recouvre le règne d'Isabel II (1833-1868). Elles veulent en détruire la vieille réalité académique puis assurer le fonctionnement de l'institution en absorbant notamment l'énorme augmentation du nombre d'élèves, malgré la diminution de ressources déjà parcimonieuses. Époque terne, où le savoir universitaire ne progresse guère, où le niveau des enseignants reste en général médiocre et où l'organisation bureaucratique prime sur les professeurs et l'enseignement...

3.2 Au terme de cette période, durant les années de révolution (1868-1874) et le règne d'Alphonse XII (1874-1885), surgit des universités mêmes un mouvement prônant l'amélioration de leur situation. Il remet en cause le principe de l'université centralisée et médiatisée, et voudrait en assouplir la structure; il proclame la liberté d'enseignement face à l'orthodoxie catholique et la fidélité au trône, et une volonté d'autonomie, de science authentique, commence à germer. Le niveau académique se rehausse, et l'on voit apparaître des travaux d'une certaine envergure, tels ceux de Ramón y Cajal en histologie (qui lui valent le Prix Nobel). En sciences sociales se produit un véritable déferlement de courants nouveaux; l'Église exerce une pression moindre sur les universités, tandis qu'elle s'intéresse principalement à l'enseignement secondaire où elle peut former des cadres et des élites. La fin du XIXe siècle marque la perte des dernières colonies (en 1898), perte qui suscite une volonté générale de régénération fondée sur l'éducation: c'est l'heure des maîtres et des professeurs face aux militaires et aux politiciens, si l'on veut schématiser cette évolution.

Les tentatives autonomistes n'aboutissent pas malgré les projets de Romanones en 1902 ou de Silió en 1919. Mais le cœur de l'université bat fort. La création, en 1907, d'une *Junta de ampliación de estudios* implique que les nouveaux professeurs ont eu la possibilité de se rendre à l'étranger pour y recevoir une formation correspondant au niveau scientifique général - Ramón y Cajal décide pour les sciences naturelles qui doit effectuer un tel stage. La fin du XIXe siècle et le début du XXe nous offrent l'image d'une université vigoureuse, remplie d'espoir mais dont l'administration se meut encore dans ses anciens rouages. Un bouleversement se serait produit si les circonstances l'avaient permis...

3.3 A partir de 1923, la dictature de Primo de Rivera maintient cette volonté de renouveau, qui s'exprime d'ailleurs dans l'ensemble de la société espagnole. La république (1931-1936), à la vie de laquelle participèrent tant d'universitaires espagnols, dont Ortega y Gasset, dans le but de régénérer le pays tout entier, amorce quelques tentatives que la guerre civile va interrompre en 1936, laissant entre autres séquelles des univer-

sités appauvries, à direction ou empreinte idéologique forte. Ce n'est qu'en 1970 que la loi Villar Palasí proposera des rénovations, dans des limites bien déterminées: d'une part, intégrer le nombre très élevé d'étudiants dans le développement économique espagnol; d'autre part, allouer de vastes ressources budgétaires à l'université espagnole. A l'heure actuelle, nous nous trouvons précisément dans cette situation: pléthore d'étudiants, pénurie de ressources, volonté d'autonomie face à la bureaucratization et la centralisation... Depuis l'avènement de la démocratie, plusieurs projets existent pour y remédier mais aucun n'a été adopté jusqu'à la loi de 1983, que ce soit pour des motifs politiques ou pour des raisons propres aux universités mêmes - résistance au changement dans les secteurs les plus puissants, majorité préférant maintenir les structures anciennes, désintérêt pour le progrès de l'enseignement et de la recherche... La loi de réforme universitaire entre maintenant en vigueur.

## DEUXIEME ETAPE: LE ROLE DE L'UNIVERSITE

**Pour chacune de ces périodes, quels ont été les deux ou trois rôles principaux assignés à l'université? En d'autres termes, à chaque époque, quels ont été les débats les plus importants sur la fonction de l'université en tant qu'institution?**

Avant d'aborder chacune des périodes chronologiques de l'histoire universitaire espagnole, il serait bon d'énoncer les questions que peuvent soulever le rôle des universités. Celles-ci, en principe, peuvent remplir des fonctions de culture et de recherche, de formation de cadres professionnels, de transmission des idées et des connaissances selon une orthodoxie spécifique ou, au contraire, elles peuvent s'orienter vers le changement des structures ou des idéologies d'une époque. Ainsi elles tendent, par le placement de leurs diplômés aux avant-postes techniques de la société, soit à maintenir des situations données soit à en déclencher le changement. De l'analyse de ces fonctions, nécessairement simplifiées à l'extrême, ressort le sens de l'université: nous pouvons les désigner comme fonctions *investigatrice*, *technique* et de *légitimation* ou de *critique*. L'université en tant que corps de diplômés et d'étudiants sera abordée au chapitre suivant. Procédons donc chronologiquement...

1. XVIe et XVIIe siècles. Là, il faudrait différencier deux étapes, comme je l'ai fait plus haut.



- 1.1 La fin du Moyen Age et surtout le début du XVI<sup>e</sup> entament une période d'ouverture pour les universités, mais qui s'inscrit dans le cadre de la tradition. On connaît Copernic à Salamanque et nos humanistes s'intéressent à Erasme, pour ne citer que deux exemples. On ne peut affirmer qu'il existe une recherche à l'université dans le sens actuel du terme, mais certains travaux de professeurs témoignent d'un niveau élevé: ainsi ceux de Francisco de Vitoria ou de Domingo Soto, de Diego de Covarrubias en droit ou de Valverde de Amusco - qui introduisit la doctrine de Vésalé - en médecine. Les cours de Vitoria à Salamanque posent vers 1539 le problème des justes fondements de la conquête de l'Amérique. A l'Université d'Alcala de Henares, un groupe d'humanistes épurent les textes originaux de l'Ancien et du Nouveau Testament pour l'édition d'une *Biblia Complutensis*. En outre, les facultés de médecine dispensent une bonne formation selon l'école latine, après la disparition de la médecine juive ou arabe - l'expulsion des Juifs date de 1492. Les universités fournissent les contingents du roi et de l'Eglise, c'est-à-dire de la haute administration. A noter que, dès le Moyen Age, les juges de la noblesse avaient été remplacés par des lettrés ou des juristes. Les universitaires contribuent à organiser la machinerie du pouvoir du Léviathan, la monarchie absolue. Les critiques ne font cependant pas défaut: controverses sur la conquête des Indes menées par Vitoria, ou discussions théologiques passionnées entre les diverses écoles.
- 1.2 Cependant, les courants de contre-réforme coupent court aux tentatives d'ouverture. Au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, l'isolement des universités espagnoles et la vigilance de l'Inquisition transforment ces réalités; quelques professeurs, parmi lesquels Fray Luis de León, doivent comparaître devant le tribunal du Saint-Office. Ce climat empêche toute innovation dans les universités, qui s'enferment dès lors dans une scolastique pesante et dans des disputes sur de sempiternels problèmes... Il ne s'exerce pas de véritable esprit critique et l'on s'en tient strictement à la tradition, à une érudition morte. Pour citer un exemple, lorsque se pose, à Salamanque, le problème de la décadence des études médicales, chacun est d'accord pour l'imputer à la forme dictée des cours, au lieu d'expliquer *viva voce*, mais sans percevoir les motifs véritables de cette situation. On peut donc affirmer qu'au cours du XVII<sup>e</sup> siècle, à de rares exceptions près, les universités s'en tiennent à une routine justifiée par les circonstances. Les travaux les plus importants du siècle, par exemple ceux de Nicolás Antonio, s'effectuent hors-les-murs.
2. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les universités poursuivent dans la même ligne, bien que la monarchie déploie des efforts pour améliorer leur situation. Tou-

tefois, leur isolement est moins marqué et de nouveaux courants commencent à pénétrer. Il est significatif que la reconnaissance du système copernicien soit due à l'initiative de Jorge Juan, en 1774 pour la première fois: il était directeur de l'Académie de Marine de Cadix, donc un militaire. Le Français Proust enseigne la chimie en Espagne mais hors des universités. La nouvelle science entre très partiellement dans les facultés de médecine. Quant aux autres facultés, elles ne s'écartent pas d'une tradition pourtant désuète. Tard dans le siècle, le climat des universités va continuer à se dégrader: les théologiens et les philosophes sont confinés dans des joutes entre écoles ou ordres divers et accrochés aux derniers bastions de la scolastique; les juristes sont plongés dans leurs vieux textes romains ou canoniques; et les médecins se réclament toujours de Galien.

C'est en 1760 que s'amorcent les réformes. L'expulsion des jésuites en 1767 et la réforme des "collèges majeurs" dès 1771, libèrent les universités de deux fortes emprises. En effet, depuis le début du XVIIIe, les six collèges majeurs contrôlaient les chaires de Salamanque, Valladolid et Alcalá de Henares, particulièrement dans les facultés de droit; ils constituaient une faction et n'étaient plus que partiellement dépourvus de ressources, selon la constitution présidant à leur fondation; leur domination s'étend sur les universités: après avoir obtenu les chaires, ils accèdent aux meilleurs postes de l'administration. Instruments du progrès social au XVIe, ils s'étaient progressivement constitués en une véritable caste, liée aux anciennes collégiales et aux hauts dignitaires de l'Eglise et de la Couronne. Ils cesseront dans les siècles ultérieurs d'accomplir leur fonction initiale. Il n'est généralement pas possible de déterminer la progression des universitaires; seule l'étude de J. Fayard nous présente quelques hypothèses sur les conseillers de Castille et P. Molas sur les juges.

Charles III (1759-1788) édicte une importante législation qui redéfinit les fonctions des universités tout en respectant leurs anciennes structures et prévoit également des plans d'études. Il s'agit d'améliorer et de rajeunir l'enseignement prodigué dans les diverses facultés. Son successeur, Charles IV (1789-1808), introduit d'autres changements, dont la portée est cependant limitée par la méfiance qu'inspirent les nouvelles idées révolutionnaires.

L'université n'abrite pas de recherche et l'on peut même affirmer que les travaux les plus importants de la période sont menés par des personnes étrangères au corps professoral. Elle assure cependant un niveau d'enseignement appréciable et commence à intervenir dans les problèmes contemporains: polémiques entre partisans de la régale ou partisans

du roi et partisans du pontife, mouvement de rénovation lié à la philosophie éclairée, favorable ou, au contraire, opposé à l'ancien régime. De toutes manières, ainsi qu'en témoigne Pérez Bayer vers 1771, un lien idéologique rattache l'Espagne à la France et à l'Europe en général; vingt ans plus tard, les idées révolutionnaires franchiront avec une relative facilité le seuil des universités, bien que la plupart des professeurs ne les intègrent pas dans leur enseignement car elles sont pourchassées.

Dans l'ancien régime, il faut distinguer généralement l'enseignement traditionnel, qui n'est remis à jour que vers 1770, et la pénétration partielle de quelques innovations parmi les professeurs et les étudiants. L'université, si elle demeure figée en tant qu'institution, n'en est pas moins le centre des idées; certains dans le monde académique sont parfaitement informés des changements survenus, tel le développement du droit naturel (bien qu'une chaire ne lui soit attribuée que de 1774 à 1794).

3. Les XIXe et XXe siècles marquent l'avènement d'une nouvelle époque, caractérisée par deux phases distinctes:
  - 3.1 Dans une première étape, l'implantation des réformes libérales, durant le règne d'Isabelle II (1833-1868), annoncée par des périodes d'ouverture entre 1808 et 1814, puis entre 1820 et 1823. Les programmes sont largement remaniés mais la recherche est toujours absente, les professeurs se contentant d'importer, à plus ou moins bon escient, les connaissances scientifiques qui se sont développées dans d'autres pays européens. Dans quelques secteurs des sciences sociales uniquement, certains professeurs se livrent à des travaux de recherche véritable mais, quoi qu'il en soit, les fonctions enseignante et investigatrice sont totalement indépendantes. On forme des professionnels pour les besoins croissants de la société bourgeoise ou libérale, on défend les nouvelles doctrines du libéralisme - bien que, dans les facultés, de nombreux professeurs restent fidèles à une orthodoxie catholique adaptée au goût du jour. Ni recherche ni fonction critique, pourrait-on conclure.
  - 3.2 Dès 1868, les universités espagnoles sont le théâtre d'un violent conflit opposant les tenants de l'orthodoxie à tous ceux qui tentent de rénover l'enseignement, dont Giner de los Ríos était peut-être le principal instigateur, et s'achevant par la destitution de professeurs en 1867 et 1875. Vers la fin du XIXe siècle, les universités retrouvent un certain équilibre tandis que s'amorce une recherche authentique, même si elle n'est encore le fait que d'une minorité. L'investigation tout comme la critique sociale, progressant par paliers, ont déjà atteint un niveau appréciable lorsqu'elles sont stoppées dans leur élan par la guerre civile, dont les répercussions affecteront les universités pratiquement jusqu'à l'époque

actuelle où, grevées d'énormes problèmes, elles s'efforcent de rattrapper les niveaux européens.

**Dans quelle mesure les universités ont-elles contribué à chaque époque à la mobilité ou à la stabilité sociale, par exemple en formant les élites?**

Peut-être serait-il possible d'analyser la mobilité sociale qu'implique l'université même si, en fait, les étudiants ont appartenu très longtemps à l'élite de la nation. Toutefois, des informations ne sont disponibles que depuis l'époque très récente où la profession des parents est mentionnée sur les formulaires d'inscription.

### TROISIEME ETAPE: L'UNIVERSITE EN TANT QUE COMMUNAUITE

**Pour chacune de ces périodes, avait-on le sentiment que l'université formait une communauté en son nom propre? Les universitaires avaient-ils, dans leurs activités ultérieures, une conscience de groupe?**

L'absence de données sur cette question empêche toute étude détaillée et on ne peut qu'avancer quelques suggestions.

1. & 2. Les universités de l'ancien régime forment des corps d'une grande cohésion; professeurs et docteurs d'une part, étudiants de l'autre, possèdent une forte conscience communautaire: ainsi, ils restent en marge de la population parmi laquelle ils vivent, et avec laquelle ils se querellent même fréquemment, à Salamanque ou à Alcalá. Chaque université constitue un monde en soi qui ne s'ouvre qu'exceptionnellement sur l'extérieur: les professeurs ne changent pas d'établissement, les étudiants ne connaissent pas la *peregrinatio academica*, ils pratiquent tout au plus la *fuga academica* pour obtenir des titres dans des universités moins exigeantes. Les "collèges majeurs et mineurs" forment des groupements au sein desquels se retrouvent les *nations*, selon les origines géographiques des étudiants. Les robes académiques et surtout les cérémonies, telle la remise des doctorats, créent une atmosphère reflétant la participation active des divers corps académiques dans le gouvernement de l'université. Dans les facultés à disciplines ecclésiastiques se retrouvent ordres religieux et clergé séculier, avec leurs oppositions traditionnelles.

On ne retrouve pas une cohésion identique des diplômés dans la vie professionnelle car bien que les docteurs restent immatriculés à

l'université, ils sont peu nombreux. Si les universitaires possèdent un certain esprit de classe ou une conscience de groupe, c'est cependant leur sentiment d'appartenance à d'autres cercles qui prédomine: ainsi les "collégiales majeures" entre elles ou les "collégiales mineures" vis-à-vis de leurs collègues ou les religieux vis-à-vis de leur ordre. Même les nobles se sentent plus attachés à leur état qu'à leur qualité d'universitaires. Il faut souligner, en outre, la grande diversité du corps étudiant: les facultés sont fréquentées tant par des clercs théologiens que par des canonistes, tant par des juristes que par des médecins... Tous vivent cependant à l'écart des classes populaires et bien que le critère de la pureté du sang ne soit pas pris en considération par les universités - c'est-à-dire le fait de ne pas être descendant de maures, de juifs ou de travailleurs manuels - il est en fait appliqué par les églises cathédrales et les collèges d'avocats à partir du XVIIIe. Pour reconstruire la communauté académique et les relations entre les divers universitaires de l'ancien régime, il faudrait donc évoquer tous les différents groupes, facultés ou branches professionnelles qui en forment la mosaïque.

3. Le monde des XIXe et XXe est différent. Le pouvoir libéral unifie les universités et, d'une certaine manière, forge le concept même de l'université. L'image vieillie du professeur se transforme en profil de fonctionnaire; la carrière académique, c'est-à-dire l'ensemble des échelons à gravir par les enseignants se généralise définitivement au XXe dans tout le territoire, garantissant une relative uniformité de salaires et de fonctions, de programmes et de perspectives. Pas même le désir d'autonomie ne vient briser cette unité supérieure du corps des fonctionnaires. De là naît l'isolement des docteurs, qui n'interviennent que dans les cérémonies ou les élections de sénateurs. Par ailleurs, les élèves ne participant pas au pouvoir universitaire, ils n'ont de contacts avec leurs professeurs que dans le strict cadre de l'enseignement et des examens. Ils se considèrent sans aucun doute comme l'élite politique et savante de la société - et ils le sont - mais là aussi, c'est avec les membres de leur ancienne faculté ou de leur profession qu'ils entretiennent les relations les plus étroites. Selon les lois électorales censitaires du XIXe, ils possèdent le droit de vote en vertu de leur profession ou de leur titre. Toutefois, les luttes idéologiques de ces deux siècles les séparent et l'Espagne contemporaine subit ces nombreuses tensions... Vers la fin du XIXe, après le désastre de 1898 entraînant la perte de Cuba et des Philippines, les universitaires commencent à occuper une place plus importante dans la société, lorsque l'éducation et l'université passent pro-

gressivement au premier plan des préoccupations; mais cette évolution est en partie interrompue par la guerre civile. Aujourd'hui, les universitaires sont à nouveau en quête de leur identité.

#### QUATRIEME ETAPE: L'UNIVERSITE COMME INSTITUTION

**A chaque époque, quels ont été les modes d'organisation interne des universités de votre pays?**

Cette étape englobe deux aspects très différents, à savoir l'*enseignement* et le *financement* des universités. J'examinerai ces deux volets séparément, en laissant l'organisation pour plus tard (cf. *infra*: "Modèles et contre-modèles"). Dans le chapitre sur l'enseignement, j'évoquerai la sélection des professeurs, thème important omis dans le questionnaire.

1. Quels savoirs suppose l'accès à un poste de professeur? Comment obtient-on une chaire? Quel est le déroulement de la carrière universitaire? Aux XVIe et XVIIe siècles, les universités offrent deux filières. La première, courte, mène au grade de "bachelier" (*bachelor*) en médecine, droit ou théologie et habilite à l'exercice de la profession; le programme, étalé sur quatre ou cinq années de cours, comprend l'étude des oeuvres classiques telles que Galien et Avicenne (médecine), le *Corpus* de Justinien (droit) ou la scolastique et la Sainte Ecriture (théologie). Les bacheliers occupent ensuite des emplois mineurs dans l'administration royale ou ecclésiastique et, avec le temps, ils accèdent à des fonctions plus importantes.

La seconde possibilité est réservée à ceux qui aspirent à la carrière universitaire. Il n'existe plus, à ce niveau, de cours de préparation à la licence (*licenciatura*) mais les candidats doivent expliquer des leçons extraordinaires et participer à des "disputes" auxquelles ils avaient été initiés durant le cycle précédent; ensuite la licence, le plus redoutable des grades, les habilite à recevoir une chaire; le doctorat est un simple cérémonial pompeux - marqué cependant par le paiement de taxes d'examen! - obtenu habituellement après l'obtention de la chaire. Plutôt que de connaître les matières par cœur, il importe davantage de pouvoir argumenter sur leur contenu et soutenir des disputes scolastiques. En définitive, il existe deux types d'enseignement ou de véhicule des connaissances: tout d'abord les leçons ordinaires, puis les "explications extraordinaires"

res” et les disputes. L’aspect scolastique de ces formes d’argumentation et contre-argumentation entraîne une certaine routine, un appauvrissement intellectuel et de vaines polémiques. Ainsi, au XVIIe, les universités déjà décadentes en arrivent à des extrêmes inacceptables, alors que la nouvelle science a bouleversé les méthodes de connaissance. Lain Entralgo explique que l’enseignement de la médecine passe de l’auditif au visuel, puis du visuel à l’action; par la pratique de l’autopsie, cette discipline est la seule à atteindre le stade *visuel* dans l’ancien régime.

Les chaires sont attribuées à l’issue d’une soutenance publique - c’est-à-dire essentiellement d’une “dispute” - et d’une élection majoritaire par les élèves et les docteurs. En 1641, sous prétexte qu’il provoque des désordres, on supprime ce système de titularisation pour en confier la responsabilité à un jury, qui soumet sa proposition au Conseil de Castille - le contrôle exercé par les collégiales majeures sur cet organe assurait à leurs membres la majorité des chaires de droit civil et de droit canon. Dans le royaume d’Aragon, les municipalités participaient davantage à la nomination du recteur et des professeurs, à la différence des grandes universités castillanes.

2. Le XVIIIe siècle ne devait pas apporter de grandes innovations dans ce processus de nomination des professeurs mais on ne peut en dire autant de l’enseignement. Les réformes de Charles III (1759-1788) signifièrent, d’une part, la réduction des disputes, méthode pédagogique désuète, et l’introduction d’un enseignement pratique minimal (ainsi la clinique en faculté de médecine); d’autre part, l’obligation de structurer les plans selon une vision plus globale, répondant à des principes généraux: la présence de manuels et l’apparition d’examen dans certains cas reflètent d’ailleurs cette tendance. En outre, l’introduction de programmes de préparation à la licence rapproche l’enseignement des formules plus récentes.

Enfin, signalons que dans les universités des XVIe, XVIIe et XVIIIe les professeurs titularisés abandonnent en général leurs chaires pour des fonctions plus élevées: médecins royaux, évêchés ou canonicats, tribunaux ou conseils. De la sorte, les collégiales majeures s’ingèrent dans l’administration, jusqu’à ce que la réforme de Charles III les prive de leur pouvoir sur l’institution académique et sur la bureaucratie de la couronne ou de l’Eglise.

3. Le XIXe entame une période de crise pour les universités espagnoles, qui se prolonge jusqu'aux dernières années du siècle. Nous avons établi la périodisation suivante:
  - 3.1 Les études universitaires se réduisent presque totalement à la dictée de cours et à la mémorisation d'un manuel. Il existe peu d'installations de laboratoire - la clinique conserve sa forme traditionnelle. Des examens par discipline permettent de contrôler l'acquis des étudiants, tandis que les grades perdent en rigueur et en valeur pour devenir une récapitulation des connaissances, la présentation de mémoires de doctorat sur des thèmes déterminés, abondant de rhétorique. La licence devient nécessaire à l'exercice de la profession, tandis que le doctorat s'adresse à ceux qui aspirent à devenir professeurs, sans que l'attribution d'une chaire n'ouvre la perspective de hauts postes dans l'administration judiciaire; elle offre en revanche des possibilités politiques dans les chambres ou les ministères libéraux. Jusqu'à la suppression des facultés de théologie en 1871, l'Eglise élève au rang d'évêque bon nombre de professeurs titulaires. Ceux-ci sont nommés par voie de concours ou à l'issue d'une soutenance, sur ordre royal, le ministère intervenant également dans la procédure; il est certain qu'on ne tient aucun compte du travail accompli mais plutôt des relations.
  - 3.2 & 3.3 Dès 1868, les conditions s'améliorent très progressivement: on se préoccupe davantage de l'enseignement et de la sélection des professeurs, pour laquelle l'ingérence ministérielle évolue en un système de cooptation - le système de la soutenance commence à s'imposer. Dès le début du XXe siècle, la *Junta de ampliación de estudios* envoie de nombreux aspirants poursuivre des études à l'étranger, ce qui leur assure un certain niveau de connaissances et une plus grande facilité d'accès aux chaires. Bien que toujours rigides, les programmes se diversifient, tandis que les facultés de sciences et de lettres se différencient par spécialités... Toutefois, l'enseignement demeure basé sur le manuel et le cours oral - le séminaire comme instrument pédagogique fondamental pénètre à peine dans les établissements ou, tout au moins, ne le fait pas sous une forme institutionnalisée. Les universités se dotent d'équipements de laboratoire et de bibliothèques ou améliorent les installations existantes.



**Comment furent financées à chaque époque les universités espagnoles? Quelles sources de financement utilisaient les professeurs d'une part, les étudiants d'autre part?**

1. Les vieilles universités possèdent leurs propres patrimoines et leurs rentes, essentiellement concédés par le roi, ou par l'Eglise à partir de la dîme - outre les droits d'inscription et les taxes de diplôme. Certaines sont très riches telles que Salamanque ou encore Alcalá de Henares, fondée et généreusement dotée par le Cardinal Cisneros, archevêque de Tolède. D'autres possèdent des revenus plus modestes, comme Séville ou Grenade; Valence reçoit le soutien de la municipalité et ne jouit donc pratiquement d'aucun patrimoine. Ces différences se répercutent sur les traitements des professeurs titularisés, qui présentent d'énormes disparités. Il n'existe pas de bonnes références sur le financement des universités à l'époque moderne, surtout pour cette période.
2. Au début du XVIIIe siècle, la situation demeure identique. A partir du règne de Charles IV, le roi commence à s'immiscer dans les patrimoines universitaires parce qu'il a besoin de ressources pour gérer son propre domaine. Ainsi, il fait lourdement peser son autorité sur Alcalá. Mais, dans l'ensemble, les universités maintiennent les mêmes orientations et bénéficient d'une autonomie financière qu'elles perdront ultérieurement. Dans sa réforme de 1786, Valence va acquérir une certaine indépendance vis-à-vis de la municipalité, qui lui attribue un montant forfaitaire dont l'université aura la gestion. Les théologiens et les juristes continuent à percevoir de bons salaires, contrairement aux médecins.
3. Dès 1842, les libéraux suppriment les patrimoines et les rentes universitaires pour centraliser les sources de financement; d'autre part, il est évident qu'avec l'abolition de la dîme ecclésiastique disparaît une bonne part des revenus. Ils unifient l'administration et les salaires et les universités figurent désormais au budget de l'Etat, qui ne leur alloue cependant que de maigres ressources. De telles conditions impliquaient l'octroi d'un subside aux étudiants du tertiaire car bientôt les droits d'inscription et les taxes de diplôme ne couvrent plus le coût de l'enseignement. On peut dire que jusqu'en 1970, les établissements d'enseignement supérieur furent privés des importantes ressources qui leur étaient nécessaires. Pendant toute la période libérale, les étudiants assument leurs frais d'études et d'entretien. A la fin du XIXe, on récompense les meilleurs candidats en leur faisant don d'un certain pécule, d'un montant et d'un nombre toutefois limités; l'allocation de bourses aux étudiants démunis n'apparaît que dans les dernières années du siècle. Sous l'ancien régime, l'Eglise prend en charge ses clercs par la concession de bénéfices et de

bourses aux collèges fondés par des ecclésiastiques pour la plupart; les laïcs, appartenant aux couches sociales les plus élevées, subviennent eux-mêmes à leur frais d'entretien, même s'il n'existe ni analyse ni étude pour le confirmer.

## CINQUIEME ETAPE: L'UNIVERSITE ET LES AUTRES INSTITUTIONS

**Pour chaque période de leur développement, quels ont été les personnes, les groupes ou les institutions qui influencèrent le plus les universités?**

Les universités espagnoles de l'ancien régime sont d'obédience pontificale car c'est l'Eglise qui y est la plus influente. Le roi les encourage de ses donations, leur envoie des visiteurs, nomme à certaines fonctions... Sous la couronne d'Aragon, elles sont au contraire placées sous la tutelle des municipalités, qui en assurent le financement. Au XVIIIe, le pouvoir royal s'y manifeste davantage mais sans en modifier l'organisation ni les structures. L'exemple de Cervera en 1717 et celui de Valence dès 1786 sont peut-être les plus significatifs. A partir de 1845, l'Etat y étend sa domination absolue; les tentatives ultérieures d'autonomie, en 1902 ou en 1919, vont avorter. Aujourd'hui, les nouvelles démarches entreprises dans ce sens se sont matérialisées dans la loi de 1983.

1. & 2. Dans un autre ordre d'idées, les universités demeurent les centres intellectuels du savoir jusqu'au XVIIIe siècle. Il existe d'autres cercles répondant à leur réalité propre, tel celui des militaires. Ou encore au XVIe se développent des études de mathématiques à l'Escorial et de cartographie à la *Casa de Contratación de Indias* à Séville. L'étroitesse d'esprit régnant dans les universités est à l'origine de leur décadence, compensée au XVIIIe siècle par l'apparition d'institutions parallèles: d'une part les académies, en début de siècle - une académie de sciences connaîtra l'échec vers 1750 -, d'autre part, dès les années soixante, les sociétés d'amis du pays, fondées dans la même optique. Les premières écoles d'ingénieurs se développent au XIXe. En revanche, les collèges de chirurgie datent du siècle antérieur; entre 1799 et 1800, ces collèges menacent l'existence des facultés de médecine, qui demeureront cependant intégrées dans l'université.

3. Aux XIXe et XXe siècles sont introduits des enseignements techniques séparés; certains, comme la médecine vétérinaire, passent au rang de faculté plus rapidement, les autres n'y accédant qu'avec la loi de 1970. Ce phénomène s'explique par une origine antérieure à la création du ministère de l'Instruction Publique en 1900 et essentiellement par la volonté de préserver l'élitisme et le malthusianisme de l'enseignement.

A l'époque contemporaine également, l'enseignement secondaire se coupe de l'université, sa dépendance administrative se poursuivant jusqu'à l'après-guerre. Dans la période moderne, les écoliers, après des études de grammaire qu'ils pouvaient déjà suivre dans le cadre de l'université, entrent à 11 ou 12 ans dans la faculté mineure d'arts et philosophie pour passer ensuite dans les facultés majeures, à 16 ou 17 ans. Les libéraux dissocient les instituts d'enseignement secondaire de ceux qui préparent à l'université; ils développent des écoles professionnelles d'arts et métiers destinées aux classes moins favorisées. D'autre part, l'Eglise, renonçant à sa fonction universitaire, réussit à maintenir un système de collèges privés au terme d'une lutte sans relâche. Ce n'est qu'au XXe siècle qu'elle établira quelques universités ecclésiastiques ou confessionnelles: les jésuites de Deusto et Comillas, l'Université de l'Opus Dei de Navarre, créée en 1962.

## SIXIEME ETAPE: L'IMAGE DE L'UNIVERSITE

**A chaque époque, quel fut le prestige social des universités en votre pays? Quelles en furent les raisons les plus évidentes?**

Sur ce point également, il faut distinguer deux périodes.

1. & 2. Les universités de l'ancien régime jouissent sans aucun doute d'un grand prestige en tant que centres du savoir clérical et de formation aux carrières professionnelles. Dès la fin du XVIIe et surtout au XVIIIe se répand une critique modérée des universités. Si, au XVIe siècle, on constate une affluence d'élèves attirés par les possibilités d'emploi dans l'administration ou par l'exercice d'une profession, cette tendance s'atténue, non du fait de la crise mais par suite de moins bonnes perspectives de placement. Les grandes universités continuent à accueillir la majorité des étudiants - bien que certains fuient vers les établissements mineurs pour obtenir leurs grades "à meilleur prix", et cela jusqu'au XVIIIe siècle où le courant de régio-

nalisation réduit la prédominance de Salamanque, Alcalá et Valladolid, au bénéfice d'universités sises dans des villes fortement peuplées, telles que Valence, Saragosse ou Séville.

Quant à l'origine sociale des professeurs, elle ne figure dans aucune étude et serait difficile à établir, de même que celle des étudiants, dont les inscriptions ne donnent que des indications géographiques.

3. Au XIXe, le nombre d'admissions progresse avec l'accès à l'université de nouvelles couches sociales ainsi que le transfert d'Alcalá de Henares à Madrid et celui de Cervera à Barcelone. Quant au corps professoral, il ne recouvrera qu'à la fin du XIXe le prestige perdu au Siècle des lumières - aujourd'hui, il se trouve au paroxysme de la crise. Au XXe siècle, le nombre de candidats aux études continue en général d'augmenter proportionnellement à la population du district, sauf dans le cas de Madrid et de Barcelone, qui offrent la gamme de cours la plus complète. Les professeurs sont relativement peu payés et, outre quelques exceptions, assument des fonctions complémentaires. Ce n'est qu'en 1970, après plusieurs tentatives, que la réforme Villar réussit à instaurer une politique d'enseignement et d'étude à plein-temps.

## SEPTIEME ETAPE: MODELES ET CONTRE-MODELES

**A chaque époque, les universités de votre pays se sont-elles inspirées de modèles spécifiques? Dans ce cas, pourquoi tel modèle plutôt qu'un autre?**

1. Au XVIe, les universités espagnoles sont structurées selon trois modèles distincts, deux d'origine médiévale et le troisième se généralisant au cours de ce siècle:
  - Le modèle salmantin, inspiré de Bologne, se caractérise par l'équilibre des pouvoirs entre l'Eglise et la Couronne, les élèves et les docteurs, représentés par l'écolâtre ou chancelier, le recteur et les conseils de docteurs. Les élèves désignent le recteur par cooptation au sein de l'assemblée des conseillers des nations et, en outre, ils votent pour l'attribution des chaires. Au XVIIe, cette procédure passe sous la responsabilité du Conseil de Castille par suite des pressions exercées par les collègues majeurs, qui prédominent dans les conseils des grandes universités.
  - Le modèle valencien expérimenté à Lérida en 1300 ou dans d'autres universités du royaume d'Aragon, et peut-être inspiré de Toulouse - où l'université est financée par les autorités municipales, qui nomment en retour les professeurs et le recteur et dirigent en général l'institution.

- Le modèle d'Alcalá de Henares, ou université-collège, selon lequel un collège - celui de San Ildefonso - contrôle entièrement l'institution, en désigne le recteur, qui est également celui du collège, et regroupe les charges du chancelier. Il arrive parfois que le couvent d'un ordre monastique - par exemple les dominicains à Orihuela ou les jésuites à Gandía - crée en son sein une université pontificale et la garde sous sa domination. Nombreux sont les exemples de ce type.

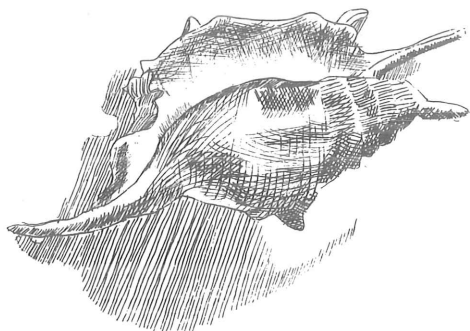
Les influences étrangères ont contribué à la fondation des universités mais elles se sont manifestées différemment et il n'en existe pas de bonne analyse. En outre, l'isolement hispanique ne facilite pas la mobilité des professeurs et des élèves, sauf quelques cas échelonnés dans le temps. Les modèles d'universités du type salmantin ou du type université-couvent s'étendent également à l'Amérique latine.

2. Le XVIII<sup>e</sup> siècle n'apporte pas de changement dans l'organisation des universités. Cervera est créé en 1717 selon le modèle salmantin. Aucun projet de transformation radicale n'est élaboré: il s'agit plutôt de réformes de programmes d'études et de petites retouches. On expulse les jésuites et les collèges majeurs se soumettent à la politique royale, mais la structure juridique fondamentale reste inchangée... Les institutions parallèles développent les objectifs de rénovation chers aux Bourbons mais qui ne peuvent affecter les universités, sous dépendance pontificale.
3. Les libéraux, en revanche, réforment profondément les universités. On a souvent affirmé qu'ils reproduisent le modèle napoléonien, ce qui n'est pas certain si l'on compare soigneusement les deux types d'institutions. Comme Napoléon, ils placent les universités sous la tutelle de l'Etat et du pouvoir politique, mais les éléments de la nouvelle structure ne correspondent pas à l'organisation de l'université française. On établit un modèle fortement centralisé, sous la dépendance de Madrid, qui nomme les recteurs et leurs délégués, recteurs dotés de vastes pouvoirs et assistés d'un conseil consultatif des doyens; les professeurs sont fonctionnarisés et tous les aspects de la vie universitaire minutieusement réglés. On a tenté à diverses reprises d'assouplir ce modèle: à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup>, sous la République (1931-1936), puis à nouveau de nos jours où aucun projet n'a été encore approuvé. On peut citer les exemples suivants:
  - L'Institution libre d'enseignement lance à Madrid, à partir de 1875, quelques programmes de niveau universitaire, dans une optique nouvelle - elle se consacre normalement au primaire, aux écoles normales d'instituteurs et au secondaire - mais les diplômes supérieurs qu'elle décerne ne sont pas officiellement reconnus.

- Au XXe, les institutions de l'Eglise retrouvent leur niveau universitaire par le truchement d'universités privées telles que Deusto et Comillas, qui ne jouissent pas d'une autonomie complète, contrairement à celle de l'Opus Dei de Navarre, créée en 1962.
- Les projets de réforme déjà mentionnés, visant à l'autonomie universitaire, reviennent à l'ordre du jour. Toutefois, les efforts de la loi de 1970 ne donnèrent pas de résultats tangibles, malgré l'approbation de statuts d'autonomie pour les diverses universités. Plusieurs projets d'autonomie depuis la restauration de la démocratie ont abouti à la loi de réforme universitaire de 1983, qui est maintenant entrée en vigueur. L'avenir nous en dira plus long.

## BIBLIOGRAPHIE

- AJO Y SAINZ DE ZUÑIGA, C.M<sup>a</sup>, *Historia de las universidades hispánicas. Orígenes y desarrollo desde su aparición a nuestros días*, 11 vols., Madrid, 1957-1979.
- ALVAREZ DE MORALES, A., *La ilustración y la reforma de la universidad en la España del siglo XVIII*, Madrid, 1971.
- , *Génesis de la universidad española contemporánea*, Madrid, 1972.
- JIMENEZ FRAUD, A., *Historia de la universidad española*, Madrid, 1971.
- KAGAN, R.L., *Students and Society in Early Modern Spain*, London, 1974 (traduction espagnole 1981).
- PESET, M. and J.L., *La universidad española (siglos XVIII y XIX). Despotismo ilustrado y revolución liberal*, Madrid, 1974.
- TURIN, I., *L'éducation et l'école en Espagne de 1874 à 1902. Libéralisme et tradition*, Paris, 1959 (traduction espagnole 1967).



Sonder le passé à la recherche  
de l'université

Interrogating the past: in  
search of the university

Tiré à part/Off-print



**STANDING CONFERENCE OF RECTORS, PRESIDENTS AND  
VICE-CHANCELLORS OF THE EUROPEAN UNIVERSITIES (CRE)  
CONFÉRENCE PERMANENTE DES RECTEURS, PRÉSIDENTS ET  
VICE-CHANCELIERS DES UNIVERSITÉS EUROPÉENNES (CRE)  
EUROPÄISCHE REKTORENKONFERENZ (CRE)**

**BUREAU**

Prof. Carmine Romanzi, Genova, Président  
Prof. Hinrich Seidel, Hannover, Vice-président  
Prof. Jean-Jacques Fol, Paris VII  
Prof. Martin Holmdahl, Uppsala  
Prof. Luis de Oliveira Ramos, Porto  
Prof. Vojislav Petrović, Beograd  
Prof. Geoffrey Sims, Sheffield  
*ex officio* : Prof. Marcel Guenin, Genève, Trésorier

**COMITÉ PERMANENT / PERMANENT COMMITTEE**

**I. REPRÉSENTANTS NATIONAUX / NATIONAL REPRESENTATIVES**

Allemagne (Rép. féd.) : Prof. Theodor Berchem, Würzburg  
Autriche : Prof. Hans Tuppy, Wien  
Belgique : Prof. Emile Betz, Liège  
Danemark : Prof. Ove Nathan, København  
Espagne : —  
Finlande : Prof. Markku Mannerkoski, Oulu  
France : Prof. Jean-Jacques Fol, Paris VII  
Grèce : Prof. Georges Boudouris, Athinaï  
Irlande : Dr. Colm O'hEocha, Galway  
Italie : Prof. Vincenzo Buonocore, Salerno  
Norvège : Prof. Jørn Sandnes, Trondheim  
Pays-Bas : Prof. Jan Sperna Weiland, Rotterdam  
Pologne : —  
Portugal : Prof. Luis de Oliveira Ramos, Porto  
Royaume-Uni : Dr. Adam Neville, Dundee  
Suède : Prof. Kjell Härnqvist, Göteborg  
Suisse : Prof. Bernard Vittoz, Lausanne EPFL  
Turquie : Prof. Tarik G. Somer, Ankara  
Vatican : Mgr Pietro Rossano, Universités du Saint-Siège  
Yougoslavie : Prof. Miloško Cisić

**II. MEMBRES AD PERSONAM / AD PERSONAM MEMBERS**

Prof. Jean Celeyrette, Lille III  
Prof. Marcel Guenin, Genève  
Prof. Martin Holmdahl, Uppsala  
Prof. Ruud de Moor, Tilburg  
Prof. Vojislav Petrović, Beograd  
Prof. Hinrich Seidel, Hannover  
Prof. Geoffrey Sims, Sheffield  
Prof. Michael Stathopoulos, Athinaï  
Prof. Ergün Togrol, Istanbul Bogaziçi

**III. MEMBRE DE DROIT / DE JURE MEMBER**

Le Recteur de l'Université - hôte de la IXe Assemblée

**SECRETÉNAIRE GÉNÉRAL / SECRETARY GENERAL**

Dr. Andris Barblan, Genève



# THE CRE MEMBERS

Aachen  
 Aalborg  
 Aarhus  
 Aas (NLH)  
 Aberdeen  
 Åbo  
 Adana (Cukurova)  
 Aix-Marseille I  
 Aix-Marseille III  
 Alcalá de Henares  
 Amsterdam (Universiteit)  
 Amsterdam (Vrije)  
 Ancona  
 Angers (Catholique)  
 Angers (Université)  
 Ankara (Gazi)  
 Ankara (Hacettepe)  
 Ankara (ODTU)  
 Ankara (Universitesi)  
 Antalya  
 Aquila, L.  
 Athinaí (Agricultural)  
 Athinaí (Econ. & Bus. Sc.)  
 Athinaí (Panepistimion)  
 Athinaí (Panteios)  
 Athinaí (Polytechnion)  
 Augsburg  
 Bamberg  
 Banjarluka  
 Barcelona (Autónoma)  
 Barcelona (Politécnica)  
 Barcelona (Universidad)  
 Bari  
 Basel  
 Bath  
 Bayreuth  
 Belfast  
 Beograd (Arts)  
 Beograd (Univerzitet)  
 Bergen  
 Berlin (FU)  
 Berlin (TU)  
 Bern  
 Bielefeld  
 Bilbao (Deusto)  
 Bilbao (Pais Vasco)  
 Birmingham (Aston)  
 Bitola  
 Bochum (Ruhr)  
 Bologna  
 Bonn  
 Bordeaux I  
 Bradford  
 Braunschweig  
 Bremen  
 Bristol  
 Brunel (Uxbridge)  
 Brussel (Vrije)  
 Bruxelles (Libre)  
 Bursa (Uludag)  
 Cádiz  
 Cagliari  
 Cambridge  
 Camerino  
 Cardiff (University College)  
 Catania  
 Chambéry (Savoie)  
 Chieti  
 Clausthal  
 Coimbra  
 Cordoba  
 Darmstadt  
 Delft  
 Dijon  
 Diyarbakir (Dicle)  
 Dortmund (Universität)  
 Dublin (National)  
 Dublin (Trinity)  
 Duisburg  
 Dundee  
 Durham  
 Düsseldorf  
 East Anglia (Norwich)  
 Edinburgh (Heriot-Watt)  
 Edinburgh (University)

Eichstätt  
 Eindhoven  
 Elazığ  
 Enschede (Twente)  
 Erlangen-Nürnberg  
 Erzurum (Atatürk)  
 Eskisehir (Anadolu)  
 Essen  
 Essex (Colchester)  
 Exeter  
 Extremadura (Badajoz)  
 Ferrara  
 Firenze  
 Firenze (IUE)  
 Flensburg PH  
 Frankfurt am Main  
 Freiburg i. Br.  
 Fribourg  
 Gdansk  
 Genève  
 Genova  
 Gent  
 Giessen  
 Glasgow (Strathclyde)  
 Glasgow (University)  
 Gliwice (Slaska)  
 Göteborg  
 Göttingen  
 Granada  
 Graz (Technische)  
 Graz (Universität)  
 Groningen  
 Hagen  
 Hamburg  
 Hannover (Medizinische)  
 Hannover (Tierärztliche)  
 Hannover (Universität)  
 Heerlen (Open)  
 Heidelberg  
 Helsinki (Sv. handelshögsk.)  
 Helsinki (Kauppakorkeakoulu.)  
 Helsinki (Otanieni)  
 Helsinki (Yliopisto)  
 Hildesheim  
 Hohenheim (Stuttgart)  
 Hull  
 Innsbruck  
 Ioannina  
 Istanbul (Bogaziçi)  
 Istanbul (Marmara)  
 Istanbul (Mimar sinan)  
 Istanbul (Teknik)  
 Istanbul (Universitesi)  
 Istanbul (Yildiz)  
 Izmir (Dokuz Eylül)  
 Izmir (Ege)  
 Joensuu  
 Jyväskylä  
 Karlsruhe  
 Kassel  
 Keesler (Erciyes)  
 Kent (Canterbury)  
 Kiel (PH)  
 Kiel (Universität)  
 Klagenfurt  
 København (Universität)  
 København (Vet. Og Land.)  
 Köln (Sporhochschule)  
 Köln (Universität)  
 Komotini (Thrace)  
 Konstanz  
 Konya (Selçuk)  
 Kragujevac  
 Krakow  
 Kuopio  
 Lancaster  
 Lausanne (EPFL)  
 Lausanne (Universität)  
 Lecce  
 Leeds  
 Leicester  
 Leiden  
 Leoben  
 Leuven  
 Liège

Lille (Catholique)  
 Lille III  
 Linköping  
 Linz  
 Lisboa (Católica)  
 Lisboa (Nova)  
 Lisboa (Técnica)  
 Lisboa (Universidade)  
 Liverpool  
 Ljubljana  
 London (City)  
 London (ICST)  
 London (University)  
 Loughborough  
 Louvain  
 Lübeck  
 Luleå  
 Lund  
 Lyngby  
 Lyon (Catholique)  
 Maastricht (Limburg)  
 Macerata  
 Madrid (Autónoma)  
 Madrid (Comillas)  
 Madrid (Complutense)  
 Madrid (Politécnica)  
 Madrid (UNED)  
 Mainz (Rheinland-Pfalz)  
 Mainz (Universität)  
 Málaga  
 Malta  
 Mannheim  
 Marburg  
 Maribor  
 Messina  
 Milano (Luigi Bocconi)  
 Milano (Politecnico)  
 Milano (Sacro Cuore)  
 Milano (Università)  
 Modena  
 Mons (Polytechnique)  
 Mons (Université)  
 Mostar  
 Mulhouse (Haute-Alsace)  
 München (Technische)  
 München (Universität)  
 Münster (Westfälische)  
 Murcia  
 Nancy II  
 Napoli (Navale)  
 Napoli (Orientale)  
 Napoli (Università)  
 Navarra (Pamplona)  
 Neuchâtel  
 Newcastle upon Tyne  
 Nijmegen  
 Nis  
 Nottingham  
 Novi Sad  
 Odense  
 Oldenburg  
 Open (Milton Keynes)  
 Oslo  
 Osnabrück  
 Oulu  
 Oviedo  
 Oxford  
 Paderborn  
 Padova  
 Palermo  
 Palma de Mallorca  
 Paris (Catholique)  
 Paris I (Pantheon-Sorbonne)  
 Paris II  
 Paris III  
 Paris IV  
 Paris V  
 Paris VI  
 Paris VII  
 Paris VIII  
 Paris XI (Orsay)  
 Parma  
 Passau  
 Patras  
 Pavia  
 Perugia  
 Piraeus  
 Pisa (Scuola Normale)  
 Pisa (Università)

Porto  
 Prishtinë  
 Reading  
 Regensburg  
 Reims  
 Rende (Calabria)  
 Rennes I  
 Reykjavik (Iceland)  
 Rijeka  
 Roma (Gregoriana)  
 Roma (Lateranense)  
 Roma (LUISS)  
 Roma (Salesiana)  
 Roma (Università)  
 Roskilde  
 Rotterdam  
 Saarbrücken (Saarland)  
 Saint-Andrews  
 Saint-Etienne  
 Salamanca (Pontificia)  
 Salamanca (Universidad)  
 Salerno  
 Salzburg  
 Sankt Gallen  
 Santander  
 Santiago de Compostela  
 Sarajevo  
 Sassari  
 Sevilla  
 Sheffield  
 Siegen  
 Siena  
 Siras (Cumhuriyet)  
 Skopje  
 Southampton  
 Split  
 Stirling  
 Stockholm (Tekniska)  
 Stockholm (Univeritet)  
 Strasbourg  
 Stuttgart  
 Surrey (Guildford)  
 Sussex (Brighton)  
 Tampere (Tekninen)  
 Tampere (Yliopisto)  
 Thessaloniki  
 Tiiburg  
 Titograd  
 Torino (Politecnico)  
 Torino (Università)  
 Toulouse (Catholique)  
 Trabzon (Karadeniz)  
 Trento  
 Trieste  
 Tromsø  
 Trondheim (AVH)  
 Trondheim (NTH)  
 Tübingen  
 Turku  
 Tuzla  
 Udine  
 Ulm  
 Ulster (Coleraine)  
 Umeå  
 Uppsala  
 Urbino  
 Utrecht  
 Uwist (Cardiff)  
 Valencia (Politécnica)  
 Valencia (Universidad)  
 Valladolid  
 Venezia  
 Wageningen  
 Wales (Cardiff)  
 Warszawa (Politechnika)  
 Warszawa (Univerzitet)  
 Warwick (Coventry)  
 Wien (Bodenkultur)  
 Wien (Technische)  
 Wien (Universität)  
 Wien (Veterinärmedizinische)  
 Wien (Wirtschaftsuniversität)  
 Wrocław  
 Wuppertal  
 Würzburg (Bayerische)  
 York  
 Zagreb  
 Zaragoza  
 Zürich (ETH)  
 Zürich (Universität)

# **CRE-INFORMATION**

**NEW SERIES**

**NOUVELLE SÉRIE**

**N° 69**

**1<sup>st</sup> QUARTER/1<sup>er</sup> TRIMESTRE 1985**